

Dispositif d'alerte professionnelle en matière d'éthique et de conformité

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS pour faire en sorte que les entreprises du groupe Esterline atteignent les normes les plus exigeantes en matière de conformité commerciale, de bonne conduite des affaires et d'éthique professionnelle. Tous les collaborateurs et les dirigeants doivent s'attacher à observer ces normes dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Le slogan *L'excellence d'Esterline au quotidien (The Esterline Way, Every Day)* fait référence à l'engagement de chacun d'entre nous à respecter nos valeurs et principes d'éthique essentiels, aussi bien dans la conduite de nos affaires que dans le cadre de nos relations professionnelles ou encore lors de la fabrication de nos produits.

LA MISE EN PLACE ET LE RESPECT DE NORMES ETHIQUES EXIGEANTES sont essentiels à la croissance et au succès d'Esterline. Dans ce cadre, votre clairvoyance, votre énergie et, avant tout, votre intégrité sont indispensables. Nous vous encourageons à signaler tout problème ou activité douteuse relevant de l'un des domaines ci-dessous, à votre supérieur hiérarchique, à votre Direction, au Responsable de la Conformité au niveau de la région EMOA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) ou au Conseiller en Ethique et en Déontologie de votre entreprise :

- comptabilité et contrôles internes
- pot-de-vin ou tout autre acte de corruption
- santé, hygiène et sécurité, ou protection de l'environnement
- banque et finance
- discrimination et harcèlement

Votre Conseiller en Ethique et en Déontologie est :

S'ils ne parviennent pas à résoudre le problème ou si vous n'êtes pas à l'aise pour leur parler, veuillez contacter le Vice-Président des Ressources Humaines de votre Segment. Si vous ne parvenez toujours pas à trouver une solution, contactez le Directeur Juridique du Groupe d'Esterline (« Vice President, General Counsel »).

Esterline ne tolérera aucune forme d'intimidation et/ou de représailles, de quelque nature que ce soit, contre les personnes qui auraient en toute bonne foi signalé des problèmes d'éthique professionnelle ou de conformité ou qui auraient fourni des informations à cet égard. Nous attendons des collaborateurs qui font ces signalements ou qui participent à ces enquêtes qu'ils fournissent des informations fidèles et qui ne sont ni trompeuses ni mensongères. Toute communication délibérée d'informations fausses ou trompeuses est susceptible d'exposer son auteur à des sanctions disciplinaires et/ou à des poursuites judiciaires.

En plus des services mis à votre disposition en matière d'éthique et de déontologie, **ESTERLINE A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE en matière d'ETHIQUE et de CONFORMITÉ (le « Dispositif d'Alerte »)** que vous pouvez utiliser à tout moment pour résoudre des problèmes et signaler des événements préoccupants ou poser simplement une question qui concernent les domaines décrits ci-dessus. Lorsque vous utiliserez une des ressources déontologiques décrites aux présentes, il vous sera demandé de fournir des informations spécifiques sur le problème et/ou les événements signalés (notamment qui, quoi, quand, où) afin qu'Esterline puisse mener une enquête. Tous les signalements seront pris en compte et feront l'objet d'une enquête appropriée. Votre signalement sera traité de manière confidentielle et votre identité ne sera divulguée que si la loi l'autorise et dans les conditions décrites dans la Note d'Information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. Vous aurez également la possibilité de rester anonyme si vous le souhaitez. Toutefois, nous n'encourageons pas les signalements anonymes qui doivent être réservés à des situations exceptionnelles et sont soumis à des conditions d'examen spécifiques. En raison d'un accord spécifique conclu avec la Direction Générale de l'Armement, les signalements pour les établissements de Marolles-en-Brie (Société Souriau) et de Toulouse (Société Esterline Avionics & Controls France) doivent en premier lieu être analysés par un Comité Restreint. Pour plus de détails à ce sujet, voir la Note d'information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. L'utilisation du Dispositif d'Alerte est totalement facultative.

Précisions sur la confidentialité : Les données reçues par le biais du Dispositif d'Alerte sont hébergées au sein de l'Espace Economique Européen (E.E.E) mais peuvent être accessibles par et/ou transférées en dehors de l'E.E.E à des prestataires de services afin que ceux-ci puissent assurer le fonctionnement du Dispositif d'Alerte, l'administration de la base de données et la gestion des alertes. La Société a signé des Clauses Contractuelles Standard avec ces derniers afin de pouvoir transférer ces données et leur assurer un niveau de protection adéquat. Le responsable du service chargé de recevoir et d'examiner les données collectées par l'intermédiaire du Dispositif d'Alerte pourra les partager, si cela est nécessaire à l'enquête et dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, avec le service RH, avec l'équipe d'audit interne ou avec le service juridique. Pour de plus amples informations en la matière, vous pouvez consulter la Note d'Information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. Conformément aux Articles 39 et 40 de la Loi du 6 janvier 1978, modifiée, tous les collaborateurs identifiés dans le cadre du Dispositif d'Alerte ont un droit d'accès aux données qui les concernent et peuvent demander, si ces données sont inexacts, incomplètes, équivoques ou obsolètes, qu'elles soient corrigées ou supprimées. Toutefois, bien qu'elle bénéficie d'un droit d'accès, la personne faisant l'objet d'un signalement ne pourra en aucun cas obtenir, du responsable du traitement, qu'il lui communique des informations sur l'identité de la personne ayant fait le signalement par le biais du Dispositif d'Alerte. Le droit d'accès peut être exercé en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : DPO@esterline.com.

Les valeurs fondamentales d'Esterline sont :

- > Qualité irréprochable
- > Respect
- > Intégrité et conduite déontologique
- > Comportement conforme à la loi

Nos promesses :

- > L'excellence de nos produits
- > Nous respectons toujours nos promesses
- > Nous agissons loyalement
- > Nous vous disons toujours la vérité
- > Nous respectons tout un chacun
- > Nous nous conformons à la loi

DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE :

CONNECTEZ-VOUS SUR : www.esterline.com

SÉLECTIONNEZ : Gouvernance d'entreprise

OU COMPOSEZ LE :
France
00 800 1777 9999

OU ÉCRIVEZ À :
Ethics Helpline
Esterline Technologies Corporation
500 108th Avenue NE
Suite 1500
Bellevue, WA 98004
ETATS-UNIS

Pour Souriau Marolles-en-Brie et Esterline Avionics & Controls France Toulouse, écrivez au :

COMITE RESTREINT
A l'attention de Valérie JOSIEN
(personnel et confidentiel)
Esterline Technologies Management
France SAS
7 Ter rue de la Porte de Buc
78000 Versailles
FRANCE